Vos questions / nos réponses

frere héroinomane

Par Profil supprimé Postée le 23/11/2010 21:08

> bonjour, je viens d'apprendre que mon petit frere de 22ans est héroinomane. notre situation familiale a et surtout pour lui qui vit toujours chez notre mere (alcoolique avec pb psy), est toujours compliquée. ma mere, avec qui j'ai tres peu de rapport m'a juste balancé qu'elle l'avait vu avec une seringue et par la suite avait trouvé l'excuse de l'emmener chez le medecin mais sans plus poser de question!!!j'ai appris par la suite que nos deux autres plus jeunes freres étaient au courant et que personne ne m'avait rien dit! je crois avoir mis deux jours pour arreter de pleurer tellement cela m'a fait souffrir car je dois doit etre la seule personne apparement à mesurer la gravité de la situation. j'ai parler à mon frere qui s'est livré à moi et m'a dit qu'il avait commencé une démarche auprès d'un CSAPA? et que en attendant de l'avoir légalement sa fournisseuse d'héro lui fournissait de la métha. j'avoue etre perdue ne pas savoir par quel biais lui apporter mon aide car je me rends compte que je suis son seul soutien....de plus etant plus jeune j'ai moi meme consommé des produits, mais sans jamais aller aussi loin, j'ai pu croiser des gens en sale état et j'ai peur qu'il ne s'en sorte pas et que se soit le combat d'une vie...bien sur je ne voudrais pas lui transmettre mes craintes et mes doutes d'autant qu'il m'a paru motivé pour sortir de cette situation mais vu que cela fait plusieurs années qu'il ne fait rien j'avoue avoir du mal a le croire. tout ceci est brouillon et ma question pas vraiment une mais je veux etre la pour lui sans savoir trop quoi faire a part lui dire que je l'aime et que je suis la.

Mise en ligne le 25/11/2010

Bonjour.

Nous comprenons votre détresse et vos questionnements. La situation familiale que vous décrivez et vivez semble difficile. Vous évoquez les troubles "psy" de votre mère, sa dépendance à l'alcool et les relations limitées que vous entretenez avec elle. De plus vous avez l'impression d'être la seule personne "à mesurer la gravité de la situation". Ce dernier point se joue certainement dans le fait que vous ayez vous même consommé des produits et que vous ayez cotoyé des personnes "en sale état". Les craintes que vous éprouvez à l'égard de votre frère sont donc légitimes puisque reliées à votre propre vécu.

Cependant, nous retenons que vous avez pu dialoguer avec lui et qu'il a ainsi pu vous faire part de son intention d'entamer une démarche de soin. D'ailleurs, le fait qu'il ait déjà débuté un traitement de substitution (méthadone) "au noir" atteste de son envie de se débarasser de l'emprise qu'a l'héroïne sur sa vie. Vous devez bien imaginer que le parcours de soin d'une dépendance est complexe et jamais tracé à l'avance, mais son jeune âge et sa motivation à changer sont des éléments importants et fondamentalement positifs sur lesquels il pourra s'appuyer.
Les professionnels du CSAPA dont il s'est rapproché sont également des personnes ressources pour lui, au

même titre que vous même. Vous nous dites "vouloir être là pour lui sans savoir trop quoi faire à part lui dire que je l'aime et que je suis là". Ces deux choses ont déjà une valeur inestimable pour lui et vous et il est très important que vous puissiez les exprimer à votre frère régulièrement en maintenant un dialogue de confiance avec lui. Cela constitue là encore un soutien à part entière. Quant à la forme que peuvent prendre vos relations, vous pouvez lui signifier votre amour, votre disponibilité pour lui et aussi lui proposer de passer des moments ensemble afin de rompre avec son quotidien actuel.

Ayant bien conscience de la souffrance qu'engendre chez vous la situation, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de prendre contact avec l'une des structures dont vous trouverez les coordonnées en bas de page ou éventuellement avec le centre que votre frère a contacté. Ils proposent tous de recevoir l'entourage des personnes dépendantes dans le but d'aider à vivre la situation et de soutenir le proche dans sa démarche de soin.
Nous sommes également disponibles au téléphone au 0 800 23 13 13 (anonyme et gratuit depuis un fixe, de 8h à 2h, 7jrs/7) si vous souhaitez une écoute par rapport à ce que vous vivez.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA LYADE - ARHM - LYON

31, rue de l'Abondance
69003 LYON

Tél : 04 72 84 62 00
Site web : lyade.arhm.fr/index.php
Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Accueil du public : Lundi de 9h à 13h à 18h, mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 13h à 17h30, mardi de 16h à 19h, mercredi de 13h à 19h, jeudi de 14h à 16h, vendredi de 11h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée

Centre SALIBA - CSAPA

15, Boulevard de Brou
01000 BOURG EN BRESSE

Tél : 04 74 52 28 66
Site web : www.cpa01.fr
Secrétariat : Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - mardi de 13h30 à 17h et vendredi de 13h30 à 17h
Accueil du public : Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - mardi et vendredi de 13h30 à

17h
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - mardi et vendredi de 13h30 à 17h
Centre : Délivrance des Traitements de Substitution aux Opiacés le lundi de 9h à 12h - mardi de 13h30 à 17h - mercredi de 9h à 12h - jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30 (être présent une demi-heure avant la fin de l'horaire)

Voir la fiche détaillée